



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

toxicomanie

Question écrite n° 116783

## Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les pratiques d'injection et la consommation d'héroïne au sein des populations les plus précaires. Ces pratiques sont en hausse selon un rapport récent de l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies (OFDT). Cette augmentation se produit alors que, depuis l'année 2000, la pratique de l'injection était en diminution. Ainsi, l'évolution de la prévalence des pratiques d'injection par produit consommé au cours du dernier mois parmi les usagers des structures dites de « première ligne » (structures d'accueil pour les toxicomanes) entre 2003 et 2006 passe de 46 % à 54 % pour la cocaïne, de 47 % à 58 % pour la BHD (buprénorphine haut dosage, produit de substitution), de 22 % à 40 % pour les amphétamines. Le rapport de l'observatoire français souligne également la très grande disponibilité de la cocaïne, qui ne cesse d'augmenter en France depuis cinq ans et touche des milieux sociaux extrêmement hétérogènes, allant de l'usager de rue très marginalisé à la personne aisée et parfaitement insérée socialement. Ces tendances au retour des drogues dures ont également été observées sur le plan européen dans le dernier rapport de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT). En conséquence, il lui demande de lui faire connaître sa position à ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Marc Roubaud](#)

**Circonscription :** Gard (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 116783

**Rubrique :** Drogue

**Ministère interrogé :** santé et solidarités

**Ministère attributaire :** santé, jeunesse et sports

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 23 janvier 2007, page 742